



Elternvereinigung der Europäischen Schule

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne

Parents' Association of the European School

Luxembourg, le 15 Avril 2005

Monsieur Jean Claude Juncker
Premier ministre - Ministre d'Etat
4, rue de la Congrégation
L - 1352 Luxembourg

Monsieur le Premier ministre,

L'Association des Parents d'Élèves de l'École Européenne-Luxembourg (APEEE asbl), avec le support et la participation d'autres Associations et groupes de parents des écoles européennes de différents pays de l'UE, a organisé aujourd'hui une manifestation pour « Le Futur des Ecoles Européennes et le Droit à l'Education pour Tous ».

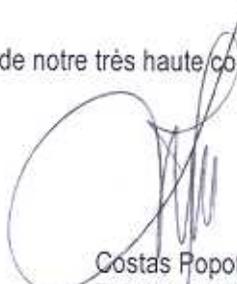
Le fait que cette manifestation ait lieu à Luxembourg est très symbolique, car la première Ecole Européenne est née en 1953, à l'initiative d'un groupe de parents, au Grand-duché de Luxembourg.

Les parents vous demandent, tant en votre qualité de Président de l'UE, en vous priant de bien vouloir transmettre aux autres États membres, qu'en votre qualité de Premier Ministre du Grand-duché de Luxembourg, pays qui assure en parallèle la présidence du Conseil supérieur des Ecoles européennes:

- d'assurer que toute réforme du système des écoles européennes garantit le droit à l'éducation pour tous et relance l'expérience positive et unique d'une école européenne ouverte – *contre une réforme qui se base exclusivement sur la diminution du niveau des services, sur les réductions budgétaires et sur l'augmentation du minerval pour les enfants de catégorie III.*
- de vous porter garant de l'égalité des chances éducatives pour toutes les sections linguistiques ("séparation horizontale") – *contre la discrimination perpétrée contre certaines nationalités à travers les modalités de création et de mise en oeuvre de l'école européenne « Luxembourg II » ("séparation verticale").*
- de veiller à l'implantation du site de l'école européenne « Luxembourg II » à proximité des Institutions Européennes du plateau du Kirchberg, où plus de 80% de parents travaillent – *contre le site prévu de Mamer, qui est une mauvaise décision du point de vue économique, social et environnemental.*
- de bien vouloir donner les instructions nécessaires aux services compétents pour la mise à disposition immédiate de bâtiments sûrs et bien équipés, adaptés aux besoins sur une période de plusieurs années jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école - *afin de résoudre les manquements graves identifiés dans les bâtiments préfabriqués et vétustes actuellement utilisés et de se conformer à la Convention internationale qui régit le Statut des écoles européennes.*

Nous vous demandons, Monsieur le Premier ministre, de faire le nécessaire pour que les Ecoles européennes continuent dans le future d'être le phare d'un système qui préserve le patrimoine important d'enseignement des langues maternelles et qui garantit et maintien un système de qualité, ouvert et non-discriminatoire. Nous vous remercions également d'intervenir pour résoudre les problèmes spécifiques aux deux Ecoles Européennes situées au Grand-duché de Luxembourg.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre très haute considération



Costas Popotas
Président APEEE asbl